



Lettre aux adhérents/e/s Mars à Mai 2021

Assemblée Générale 2021

Elle a eu lieu le 4 mai en visioconférence, ce qui a permis aux adhérent/e/s habitant loin d'y participer, de mieux faire connaissance avec les administrateurs/trices et de poser leurs questions. Merci à celles et ceux qui se sont connecté/e/s!

Les rapports d'activités, les rapports financiers 2019 et 2020 ont été adoptés à l'unanimité. Le Conseil d'Administration a été également élu à l'unanimité.

Une visioconférence de temps en temps afin de permettre aux personnes éloignées physiquement de pouvoir y prendre part a été souhaitée.

Actions à la frontière

- **Maraudes à Vintimille**

Le nombre de personnes présentes les soirs pour le repas ou à midi le dimanche étant très variable (50 à 300), il est difficile de prévoir au plus juste de quoi nourrir tout le monde. Vous allez pouvoir le visualiser grâce aux graphiques effectués en fonction des données des équipes (certains chiffres manquent) qui se trouvent sur notre site.

Actuellement, il y a environ 250 repas distribués le soir. Les gens sont affamés et il est difficile pour eux d'attendre que tout soit bien en place pour être servis. Une certaine **tension** est souvent perceptible en début mais à la fin, le nettoyage du parking rassemble parfois maraudeurs et réfugié/e/s. Il faut dire que « **vivre** » **dans la rue**, alors que la période est très pluvieuse, qu'une partie de la population locale est hostile, que la police est hyper présente et sans avoir de perspectives (après tout ce que chacun/e a vécu auparavant) **est insupportable.**

Les **équipes intervenantes** sont un peu plus nombreuses (**une quinzaine**), françaises et italiennes. Elles ont été renforcées, pendant un mois, par Direct Support (qui assurait aussi les soins médicaux, le chargement des téléphone et l'accès à la wi-fi) et pendant le ramadan, par « Un geste pour tous » (avec parfois des doublons, la communication n'étant pas toujours facile).

Une **réunion des maraudeurs/ses** a eu lieu le 9 mai à Breil/Roya, 14 équipes étaient représentées par 28 personnes. Cette rencontre a permis d'abord de **faire ou refaire connaissance** puis de **partager l'info** sur l'hébergement des familles par Caritas et Diaconese Valdese, le projet de Progetto (local qui serait financé par l'union bouddhiste italienne avec accès wifi, recharge téléphones, accueil juridique, entretiens psychologiques, cours de français et italien) et les conditions de vie et de passage à Vintimille.

La situation s'est aggravée et tendue : un squat situé près de l'ancien camp de la Croix Rouge a été évacué début mai «manu militari» avec destruction de tous les maigres biens personnels, la présence policière a été renforcée et des équipes franco-italiennes sévissent notamment à la gare. Avec la réouverture des bars et restaurants les terrasses ne sont plus accessibles pour dormir...et le maire refuse absolument l'implantation d'un centre d'accueil. Les passeurs et les proxénètes, eux profitent de la situation.

Delia, elle, va rouvrir le **bar le Hobbit** le 3 juin mais malheureusement elle songe à arrêter...

La rencontre des équipes a bien sûr été aussi l'occasion de réfléchir à comment **mieux répondre ensemble** aux demandes des réfugié/e/s de Vintimille.



- **Accueil tenu par les Kesha Niya Kitchen, à la sortie de la PAF**

Les renvois vers l'Italie ont toujours lieu bien sûr, ainsi que les rétentions illégales et dans des conditions inimaginables dans les Algécos de la PAF. Sans parler des coups et du gaz au poivre... **un réfugié a déclaré la prison c'est mieux**, on est traités comme des animaux.

Ces refoulements concernent mineur/e/s comme majeur/e/s venant de pays très variés : Afghanistan, Bangladesh, Gambie, Guinée, Iran, Pakistan, Roumanie, Sénégal, Somalie, Soudan, Tunisie...

La **police italienne** rend visite au Kesha Niya Kitchen **très régulièrement** pour les intimider. De plus, un certain nombre de migrants, vu qu'il n'y a rien qui les retient à Vintimille, ont décidé pendant quelques semaines de **camper sur place**. Cela a visiblement permis des contacts plus sympas et plus d'échanges (repas préparés ensemble et partagés, lecture, musique, jeux...) mais nous avons peur que la police en profite pour supprimer le lieu compte-tenu des problèmes que cela posait (voisinage, mairie, lieu abrupte et dangereux). Elle a fini par déloger les migrants... La police effectue aussi des **contrôles de billets dans les bus** allant de la frontière à Vintimille!

Les KNK ont de plus en plus de mal à supporter la situation qui ne fait qu'empirer : les ancien/e/s sont parti/e/s, les autres aimeraient avoir de l'aide (notamment psy) ou la possibilité de pouvoir **être hébergés ailleurs pour des séjours courts**.

Quelques avancées

- Pour répondre à l'**injonction du tribunal administratif** en date du 4 mars 2021, le préfet a consenti à l'**Anafé** et à **Médecins du Monde**, un **accès ponctuel aux locaux de la PAF** « **une fois par semaine** sur des créneaux horaires communs » aux deux associations « en matinée et pour une durée de **deux heures consécutives** et ce afin de prendre en compte les contraintes opérationnelles du service ». Cela fait suite à un référé déposé par plusieurs associations dont Roya Citoyenne.
- **Cédric Herrou**, poursuivi pour aide à des migrant/e/s, a été **définitivement relaxé en cassation**. Selon son avocat, Maître Spinosi, il est définitivement acquis dans notre droit qu'aucune poursuite pénale ne pourra être engagée à l'encontre d'une personne qui aura aidé un migrant en situation irrégulière lorsqu' elle agit de façon désintéressée, **qu'elle appartienne ou non à une association ou qu'elle veuille ou non revendiquer son acte**.

- Une **commission d'enquête parlementaire sur l'accueil des migrants** devrait commencer ces travaux rapidement et rendre un rapport en novembre. Il s'agira de mesurer l'écart entre ce que dit le droit et la réalité sur le terrain.

A suivre

- L'association « **Tous Citoyens** » et des membres du **SAF** (Syndicat des avocats de France) ont dénoncé les pratiques mises en œuvre à l'égard des jeunes exilé/e/s par le département des Alpes Maritimes et la préfecture. Lorsqu'ils/elles deviennent **jeunes majeurs**, l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) ne les prend plus en charge et les convoque dans un bureau du département pour le leur annoncer. « **A la sortie du rendez-vous la police les attend**, ils /elles sont quasi systématiquement menotté/e/s puis placé/e/s en rétention administrative à la caserne Auvare. Ils/elles sont ensuite auditionné/e/s et on leur notifie leur **OQTF** (obligation de quitter le territoire) ». Pour certain/e/s les associations et avocat/e/s ont pu contester l'OQTF (doit se faire dans les 48h) mais toutes les situations ne sont pas connues...**La directrice de l'ASE** reconnaît les faits mais ajoute « à notre connaissance les jeunes ne sont pas menottés, c'est faux, **tout se fait sans contrainte, sans forçage, les policiers de la PAF sont bienveillants** »!...
- La commission des lois de l'Assemblée nationale a créé une **mission d'information relative « aux problématiques de sécurité associées à la présence sur le territoire de MNA »** qui a rendu son rapport le 10 mars. Selon elle, les MNA (Mineur/e/s non Accompagné/e/s) délinquant/e/s sont majoritairement des mineur/e/s ou de jeunes majeur/e/s fracassé/e/s par leur parcours migratoire. Souvent, ils/elles ont été victimes de réseaux de traite et sont polytoxicomanes.

La commission a émis **18 préconisations renforçant leur identification** (recours obligatoire au fichier d'appui à l'évaluation de la minorité AEM par les départements, prise d'empreintes digitales obligatoire, coopération européenne et internationale renforcée en matière d'état civil) **et visant une meilleure prise en charge** (accroissement des places dans les structures de l'ASE au lieu de recourir à un hébergement hôtelier, accompagnement pluridisciplinaire et de longue durée, prise en charge éducative dès la première infraction ou la désignation systématique d'un/e représentant/e légal/e/ pour suivre chaque mineur/e faisant l'objet de poursuites pénales et pour accompagner les mineur/e/s délinquant/e/s incarcéré/e/s...)

- Sous prétexte de lutter contre l'islamisme radical et les séparatismes, le **projet de loi confortant le respect des principes de la République** tente d'introduire des articles qui sont dangereux pour les associations qui comme la nôtre luttent contre des lois françaises problématiques au regard du droit international aux droits humains. **L'article 8 permettra** par exemple **de dissoudre une association** qui ne prend pas les mesures nécessaires pour faire cesser les agissements jugés « non-conformes » à la loi. **La notion de « respect de l'ordre public » étant floue l'état pourra faire ce qu'il voudra.** Cf Communiqué de presse sur notre site

Suites de la tempête Alex

- **Utilisation des dons** : après avoir discuté (dossier, connaissance des personnes, aides déjà obtenues ou attendues) nous avons décidé collectivement de **privilégier les personnes qui avaient perdu leur outil de travail** et avons aidé à l'achat de foin, d'un motoculteur, de ruches, de matériel (pour des pépinières, des fruitières, du maraichage). Nous avons retenu aussi des demandes de matériel pour des accompagnateurs en montagne, d'outils pour un artisan, de frigo pour une épicerie associative, de prise en charge d'hélicoptages nécessaires à un oléiculteur. Enfin nous avons aussi apporté une aide financière à deux restauratrices.

- Roya Citoyenne a initié une **lettre ouverte aux élu/e/s** demandant entre autre au Conseil Départemental qui en est responsable, la **restauration des sentiers** et que soit créé un comité de suivi ouvert aux acteurs/trices et habitant/e/s désireux/ses de s'impliquer concrètement dans l'avenir de leur territoire et de collaborer de façon claire et transparente avec ceux/celles-ci. Cf lettre sur notre site

Evénements à venir

- ✓ **1 juin** : Enregistrement de l'**émission de France Inter « Rendez-vous place du marché »** qui devrait poser notamment la différence entre la solidarité suite à la tempête Alex, vécue comme rassembleuse alors que la solidarité envers les migrants a été vécue comme clivante. Diffusion le 9 juillet normalement

- ✓ **5 juin** : « **Toutes Aux Frontières** »! **Action européenne féministe pour une Europe sans muraille**. Rassemblement à **Nice à partir de 11h place Masséna** 13h30 départ de la manifestation. 16h30 manifestations culturelles, rencontres... Cf Programme sur leur site : <https://toutesauxfrontieresfr.wordpress.com/>

- ✓ **12 au 18 juillet** : **3° Festival « Passeurs d'Humanité »** dans la vallée de la Roya. cf Programme sur leur site